

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PEABODY ENERGY ET ARCELORMITTAL POURSUIVRONT LES PROCÉDURES DE DUE DILIGENCE RELATIVES À MACARTHUR COAL

St. Louis, Luxembourg, le 14 juillet – Peabody Energy (NYSE: BTU) et ArcelorMittal (NYSE: MT) notent aujourd'hui le communiqué de Macarthur Coal Ltd. (ASX: MCC) qui déclare qu'une procédure de due diligence a été convenue entre les parties.

Suite aux discussions entre les parties, Peabody et ArcelorMittal ont accepté :

- d'améliorer la proposition indicative en permettant le paiement d'un dividende de 16 cents par action aux actionnaires de Macarthur sans réduire le prix par action; et
- de réduire le nombre de conditions auxquelles la proposition est soumise.

En échange, Macarthur a accepté de fournir des informations de due diligence et de permettre des inspections des actifs par Peabody et ArcelorMittal, à partir du 18 juillet 2011.

Peabody et ArcelorMittal attendent avec impatience l'achèvement rapide de ces procédures de due diligence.

La proposition indicative, soumise à la condition de la réussite des procédures de due diligence, prévoit un montant en liquide d'au moins A\$15.50 par action, ce qui représente une prime de 43% par rapport à A\$10.83 par action, le prix moyen pondéré du mois jusqu'au 11 juillet, la date à laquelle la proposition a été publiée.

Si la proposition se poursuit et réussit, Macarthur deviendra partie intégrale de Peabody Australia et accroîtra les intérêts miniers d'ArcelorMittal en Australie, un marché clé de matières premières. Sur cette base, Peabody et ArcelorMittal reconnaissent et apprécient la contribution que le personnel de Macarthur apportera aux opérations en cours et aux projets de croissance.

-Fin-

Le présent communiqué ne constitue pas, et n'est pas destiné à constituer, une proposition d'offre publique d'achat pour Macarthur, et il n'y a aucune assurance qu'une offre publique d'achat sera faite.

Déclarations prospectives de Peabody Energy

Certains déclarations dans ce communiqué sont prospectives (« forward-looking ») aux termes du Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des Etats-Unis d'Amérique. Ces déclarations prospectives sont fondées sur de nombreuses hypothèses que la société considère comme raisonnables, mais elles sont sujettes à plusieurs incertitudes et risques commerciales qui peuvent faire différer des résultats réels matériellement des prévisions. Ces facteurs sont difficiles à prévoir précisément et peuvent être en dehors du contrôle de la société. La société ne s'engage pas à mettre à jour ses déclarations prospectives. Les facteurs qui pourraient influencer sur les résultats incluent ceux décrits dans ce communiqué ainsi que les risques détaillés dans les rapports de la société déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis d'Amérique.

Déclarations prospectives d'ArcelorMittal

Ce communiqué de presse peut contenir des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. Le management d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables ; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis d'Amérique (la « SEC »), en ce compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 enregistré auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumis à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos de Macarthur Coal

Macarthur Coal est un producteur important de charbon métallurgique «low volatile PCI » ayant des actifs de production et de développement dans le bassin de Bowen, Australie, dont les mines de Coppabella, Moorvale Joint Venture et Middlemount. Il contrôle des réserves de charbon d'environ 270 millions de tonnes au total et des ressources totales d'environ 2,3 milliards de tonnes.

À propos de Peabody Energy

*Peabody est la plus grande entreprise de charbon du secteur privé du monde et un leader mondial en solutions de charbon propre. Avec des ventes en 2010 de 246 millions de tonnes et près de US\$7 milliards de recettes, Peabody alimente 10 % de l'énergie produite aux Etats-Unis et 2 % de l'électricité produite dans le monde. Pour plus d'informations à propos de Peabody Energy rendez-vous sur : www.peabodyenergy.com **Contactez: Vic Svec (+1 314 342-7768)***

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de l'exploitation sidérurgique et minière intégrée, avec des opérations dans plus de 60 pays. Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2010 font ressortir un chiffre d'affaires de 78 milliards de dollars et une production de 90,6 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 % de la production mondiale d'acier. Les opérations minières d'ArcelorMittal ont également produit 47 millions de tonnes de minerai de fer et 7 million de tonnes de charbon métallurgique en 2010. Pour plus d'informations à propos d'ArcelorMittal rendez-vous sur : www.arcelormittal.com.

Coordonnées ArcelorMittal - Relations Investisseurs
Europe : +352 4792 2484
Amériques : \ +1 312 899 3569
Investisseurs individuels : +44 203 214 2417
SRI : +44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit : +33 171 92 10 26

Coordonnées ArcelorMittal Corporate Communications

E-mail: press@arcelormittal.com
Téléphone: +352 4792 5000

ArcelorMittal Corporate Communications

Giles Read (Directeur des Relations Média) +44 20 3214 2845
Arne Langner +352 4792 3120
Lynn Robbroeckx +44 20 3214 2991

Royaume-Uni

Maitland Consultancy:

Rebecca Mitchell / Martin Leeburn + 44 20 7379 5151

France

Image 7

Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach +33 1 5370 7470